Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Teléph. 9-51) — DEPOT DE VENTE : 73, Grande-Rue

POUR LES COLONIES DE VACANCES

La fête de la Fédération des Amicales laïques

L'œuvre remarquable poursuivie avec tant de bonheur, et dans tous les domaines, par la Fédération des amicales laïques, a appelé très souvent l'attention publique.

Elle rendait hommage au dévouement que rien ne lasse, des hommes qui trouvent toute leur joie, à se préoccuper de l'enfant et de son devenir « jusqu'à l'âge d'homme.

Cette sollicitude a quelque chose de grand. Elle est faite de reconnaissance envers l'école, d'une sorte de regret de son œuvre insuffisante et qu'on doit accomplir en la complétant d'une indication aux pouvoirs publics pour qu'ils s'efforcent d'en combler les lacunes, et d'un sens avisé du progrès social, idéé dans son effort vers la perfection.

Prolonger l'atmosphère morale où l'enfant a été plongé pendant sa période scolaire, veiller à sa santé physique pour préparer des générations robustes, à son développement intellectuel et moral pour aider à l'éclosion d'une société toujours meilleure, voilà l'admirable programme et si fidèlement observé de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix.

Hier, dimanche, sa grande foire aux plaisirs, qui connut un si beau succès, avait pour objet d'alimenter sa caisse des colonies scolaires de vacances, réalisation du plus haut intérêt.

On sait que chaque année, à ses frais, la Fédération des amicales laïques envoie les enfants des écoles, reconnus malingres ou chétifs, faire un séjour d'un mois dans la campagne splendide qui s'étend autour de la forêt du Nouvion. Cela coûte cher, fort cher même. Les organisateurs, pleins d'ingéniosité, savent se procurer les indispensables ressources. La foire aux plaisirs d'hier était un des moyens d'atteindre ce but, il a pleinement réussi.

AU FOYER DES AMICALES

Au numéro 45 de la rue d'Alsace, se trouve situé le Foyer des Amicales. C'est une véritable institution conduite avec méthode, gérée avec fruit. Elle est le siège social d'une pensée, si paradoxiet que cela paraisse : la pensée laïque.

Que de dévouements y affluent. Et quelles claires et vives intelligences, toujours tendues vers un but unique : l'école, l'enfant, l'homme.

Sa complexité ne rebute, ni ne lasse. Un programme est tracé, prévoyant et sage, qui assure et alimente la flamme d'idéal, sans laquelle on ne fait rien de grand. Et hier, malgré la morosité du ciel, dans un milieu travesti par le bon goût, paré, embelli, gentiment décoré, la Foire aux plaisirs a attiré la foule. — E. B.

UNE BELLE DÉMONSTRATION DE SOLIDARITÉ

La grande fête de charité organisée par l'œuvre des colonies de vacances « Le grand air pour les petits » avait commencé samedi soir par un grand cortège qui, précédé par la clique scolaire et postscolaire de la Fédération des amicales, se déroula à travers les grandes artères de Roubaix sous l'œil bienveillant de nombreux curieux.

Mais ce fut le dimanche que le succès de la fête s'affirma. Dès 15 heures, un public nombreux, qui ne cessa de s'accroître jusque une heure avancée de la nuit, envahit le foyeé des amicales. Chacune des 33 amicales de Roubaix avait apporté son concours à cette fête et n'avait rien négligé pour décorer leur stand particulier et attirer les visiteurs. Leurs espoirs furent dépassés de beaucoup et plusieurs salles durent même être évacuées à plusieurs reprises pour permettre aux nombreux curieux qui se pressaient aux entrées d'avoir eux aussi leur part de spectacle. L'Amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot et son cabaret montmartois eut une large part du succès. Le comité de l'Amicale s'était dépensé pour donner à cette salle une décoration et un aspect dignes des véritables cabarets montmartois, et tous les membres du comité ne furent pas de trop pour s'occuper du service tant l'affluence fut grande. Elle s'était acquis le concours d'artistes de grande valeur tels : Line Dariel, dans le rôle de Bécassine ; Veneren qui remplit à merveille le rôle de joyeux cabaretier ; Goaset et Frizela les maestros ; Delmulle et Dehauver les deux populaires roubaisiens furent tour à tour applaudis frénétiquement. Félicitons les Dubroeq, Jorion, Dansette, Quivy, Debosd et tous les membres du comité de leur dévouement et surtout de leur succès.

La Revue Fédérale organisée par l'Amicale Delzenne eut elle aussi un succès bien mérité. Ses artistes se surpassèrent et furent longuement ovationnés.

La Taverne Normande tenue par de gentilles Sévignettes fit salle comble et lit apprécier à ses nombreux clients le bon cidre de Normandie.

Notons encore parmi toutes les attractions : le « dancing mondain » de l'Amicale Marlot ; le Guignol, de l'Amicale Archimède, qui fit la joie des tout-petits ; de nombreuses baraques de pains d'épices et autres friandises, le stand de tir de l'Amicale de la rue St-Vincent.

A 16 heures un concert offert par la Fanfare Delaître fut des plus appréciés.

Parmi les personnalités que l'on put remarquer, signalons MM. Georges Selliez, président de l'Union des amicales laïques ; Sory, adjoint au maire et de nombreux conseillers municipaux ; M. Turotte, directeur de l'Institut Turgot et un grand nombre de directeurs et professeurs des écoles publiques.

A l'issue de cette fête eu succès considérable une brillante tombola fut tirée.

Les fêtes de ce jour ont enregistré la vitalité particulière de la Mutuelle Nadaud. Placées sous l'égide de la Fédération des Sociétés de secours mutuels de Roubaix-Lannoy et leurs cantons, groupant plus de trente mille membres, elles proclament aussi combien le milieu de travail et d'activité de nos région est sérieux, fait de sagesse réfléchie et de prévoyante prudence.

Les Unions diverses, qu'elles soient présidées par MM. Maurice Gibon, Edouard Degand, Edouard Dubois, n'ont qu'un but : demander à la Mutualité le maximum de garanties contre les infortunes. C'est un magnifique et fraternel idéal.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ce fut une grandiose manifestation. La vaste enceinte du Théâtre-Hippodrome était, dès 10 heures, pleine à craquer. L'assemblée, de parfaite tenue, fut présidée par M. Fernand Motte, président d'honneur, entouré de MM. Edouard Dubois, président ; Soland, avocat à la Cour d'Appel de Douai ; Degand, Gibon, Bertrand, Duhamel, Albert Prouvost, Pauiet, Louis Leclercq, Noblet, Olivier, Henri Wattine, Alfred Liénard, Ruffelet, etc...

En ouvrant la séance, M. P. Motte présenta les excuses de quelques personnalités, qui n'ont pu être présentes et notamment, il donna lecture d'un télégramme de sympathie, daté de eBlgrade, et adressé par M. Loucheur, ancien ministre.

M. Bouvry, président de la Commission d'Etudes, remplaçant M. Gosthals, secrétaire général, indisposé, présenta un rapport extrêmement intéressant.

L'effectif des adhérents atteint 4.539 sociétaires. Il est en augmentation très marquée depuis la dernière asemblée générale.

La société a eu à déplorer trente décès, dont neuf depuis le 1er janvier et parmi les morts, M. J.-B. Batteau, trésorier, unanimement regretté.

M. Fernand Destriez, au nom de la Commission de contrle, exposa le bilan de l'exercice 1929. Il s'établit ainsi : Recettes, 492.768 fr. 10; Dépenses, 446.955 fr. 35, L'avoir social est de 507.119 fr. 20.

Nous avons rempli, dit en terminant son beau rapport M. Destriez, le but de la Société: secourir l'infortune.

C'est ensuite M. Henri Thuliez, qui, au nom de la Commission d'études, exposa, avec éloquence les avantages de la loi sur les Assurances sociales. Il s'éleva contre ceux qui, n'en apercevant pas la haute portée, ont entamé contre cette loi tant attendue, une campagne injuste.

M. Dubois Edouard, résuma les rapports. Il fit applaudir l'œuvre conduite depuis trente ans et rendit hommage à ceux qui y ont collaboré. » Nous avons, dit-il, aidé de tout notre cœur à l'instruction du peuple et applaudi à la législation rendant l'enseignement gratuit et obligatoire. Mais nous n'aurons pas réalisé le but de la Mutualité : triomphe de la misère. »

Tous les rapports furent ensuite unanimement adoptée. On réélit quatre administrateurs sortants, MM. Lainé, Patteyn, Maiard et Boucard. M. Gustave Paillie est élu en qualité de trésorier.

Et ce fut pour terminer une séance de belle tenue, une admirable conférence de Me Soland, avocat à la Cour d'Appel de Douai. En un langage d'une extrême pureté et d'une grande élévation de pensée, le conférencier fit l'éloge de la Mutuelle Nadaud. Il constate que Roubaix est un milieu exceptionnel pour de semblables œuvres, milieu unique au monde, dit-il, où l'on peut tout réaliser dans la tolérance, la fraternité, la bonté, l'amour.

Ici, l'on sait que l'intérêt général n'est satisfait qu'à coupe de sacrifices, et que la loi de vie est d'aider les faibles à remplir leur destinée.

Du groupe d'avant-garde, il détache une figure admirable, un symbole, M. Achille Rousseau, qui proclamait cette vérité : « Les grands problèmes sociaux ne pourront de résoudre s'ils s'enveloppent d'un esprit de haine ».

C'est ensuite un portrait — et que portrait — de Victor Dubron, tribun, qui se doublait d'un poète et d'un artiste et qui » bâtissait sous la forme d'ophoriemes, de petits chefs d'œuvres. C'était un semeur d'idées. Un créateur, qui faisait de la réalité avec les rêves. Il se dressa toujours, contre les dissolvants et les arrivistes, n'ayant qu'une ambition, celle d'associer les mutualistes à une fière et haute bataille contre les fléaux sociaux.

Puis, après une pénétrante analyse de la loi des Assurances sociales, ovationné, M. Soland conclut que la « Mutualité était seule capable d'assurer le fonctionnement régulier de la loi.

Résumant les débats, M. Fernand Motte, entermes choisis, exalta l'esprit mutualiste et remercia le conférencier de son remarquable exposé. E. B.

LE BANQUET

Pour donner suite à sa réunion générale du matin à l'Hippodrome, la Mutuelle Nadaud avait organisé un banquet dans la magnifique salle du Café Français, Grand'Rue. Il réunissait 150 convives sous la présidence d'honneur de MM. Fernand Motta et Dubois Edouard, président actif, entourés des membres du comité.

Nous avons remarqué parmi l'assistance : MM. Olivier, Debandi, Me Soland, Gibon, Duhamel, Vandekerkove, etc...

Pendant le banquet ee fit entendre M. Renard dans ses œuvrese patoisantes, mises en vente au profit des mutilés. Elles ont produit 465 francs.

D'autres discours, fort applaudis, furent ensuite prononcés par MM. Fernand Motte, Degand, Gibon et Me Soland.

Ce banquet, qui se tremina par le chant de la Mutualité, clôtura magnifiquement les fêtes du trentenaire de la Mutuelle Nadaud.

LE 30e ANNIVERSAIRE DE LA MUTUELLE NADAUD A ETE DIGNEMENT FETE

Le nom de Nadaud est, à bon droit, vénéré à Roubaix. La mémoire de l'aimable et spirituel chansonnier y est fidèlement conservée par des associations de buts divers, l'ayant pris pour patron.

Les poètes, — c'est bien naturel, se sont groupés sous son égide. Les chanteurs ont donné son nom à un Choral de mondiale réputation. Chose bizarre, même les esprits prévoyants et sages ont songé à lui pour dénommer une Association Mutuelle qui a, aujourd'hui même, fête son trentenaire.

Au moment où la loi des Assurances sociales, entrant en application, va généraliser et étendre même aux imprévoyants, les bienfaits de la prévoyance, il est juste de saluer, comme il convient, ceux qui, précédant le législateur, on assuré les risques encourues pendant l'existence.

C'est un hommage aux hommes de décision, animateurs et réalisateurs, qui ont ouvert les voies à l'avenir.

Dans un petit café de la plae Nadaud, il y a trente ans, dix-sept camarades, émus de la détresse d'un des leurs, frappé par la maladie, se réunirent. Ils déplorèrent une situation aussi cruelle et, pour en prévenir le retour, ils se formèrent en société. Leur but : s'assurer contre les infortunes, par le moyen de la mutualité : « La Mutuelle Nadaud » venait de naître.

Elle se donna un Président, travailleur, obstiné, volontaire, qui sut, dès le début, trouver la bonne carburation. M. Edouard Dubois, aidé de collaborateurs zélés, donna une vigoureuse impulsion à l'Association naissante. Il trouva auprès de M. Achille Rousseau, son premier président d'honneur, un large et généreux concours.

Et l'œuvre vécut sa vie. Vie brillante, féconde, qu'un nombre fait apparaître comme ayant pleinement réalisé le but qui la fit concevoir : La Mutuelle Nadaud compte, après trente années d'existence, quatre mille cinq cent trent-neuf membres !

Un tel résultat se passe de commentaires. Il proclame l'effort du recrutement qu'il a fallu entreprendre pour l'atteindre, le dévouement consacré à la direction d'une œuvre de cette importance.

Aussi, en cette journée du 30e Anniversaire, tous les adhérents mutualistes ont-ils voulu honorer ceux qui, sans compter, ont aidé à la prospérité de l'œuvre commune : les disparues et les vivants.

A LA MUSE DE NADAUD

Notre concitoyenne Mytis (Mme Roger Debuchy) secrétaire de la « Muse de Nadaud » vient de faire triompher notre patois régional à Paris où elle a obtenu le 1er prix avec Rose, au grand concours des Rosati de France.

Mytis, déjà titulaire du prix d'honneur poésie française) est l'auteur de « Ma Mère la jolie pièce patoisante, couronnée au concours du Broutieux et qui poursuit sa glorieuse carrière.

UN VOL A L'USINE

Mlle Ameye Victorine, 16 ans, ouvrière soigneuse, demeurant rue des Fondeurs, cour Derenne, 3, travaillait le 24 courant, à l'usine Mellier, 162, rue Turgot.

Vers 20 h., après avoir reçu le montant de son salaire, soit 156 fr. 30, elle l'avait enfermé dans son sac à main. Puis elle avait pour revêtir ses habits de ville, abandonné ce sac sur son métier.

Quelle fut pas sa stupéfaction, quand elle voulut partir pour regagner son domicile, de constater que le montant de son salaire lui avait été volé.

Mlle Ameye a déposé une plainte au commissariat de police de permanence, qui a ouvert une auquête.

UNE AFFAIRE DE COUPS

M. Torfs Ferdinand, 40 ans, cabaretier, demeurant rue du Coq Français, 187, compte parmi ses sous-locataires, un nommé Deroubaix Louis. Celui-ci laissant sa chambre dans un grand désordre, M. Torfs se crut autorisé à lui en faire reproche. Mal lui en prit. Deronbaix, le samedi 24 courant, vers 20 h., reçut très mal l'observation, prêa avoir copieusement injurié son logeur, il s'élança sur lui, le saisit à la gorge et le roua de coups.

M. Torfs a porté plainte contre son locataire qui n'a pu être entendu, étant absent.

LA FETE DE TOUFFLERS

La fête aérienne de Toufflers a dû être remise à cause d'un temps brumeux à jeudi, fête de l'Ascension. Les pattions qui devaient être lancés en l'honneur des mères de famille le seront dès la première éclaircie.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Jules Demeyère, 20, Cité Stock 2. — André Deschiever, rue Lacroix 70. — Jacques Crespant, rue de Blidah 4 cour Marenjon 4. — Simonne Cauchy, rue Mirabeau 10.

Décès : Albertine Wuttrebecq, veuve Charlet, 43 ans, rue des Fleurs, c. Desrousseaux. — Aristide Caulier, 42 ans, rue des Longues-Haies 35. — Philomène Leman, veuve Deschamps, 84 ans, rue Denain, 34 c. Sartelmi. — Marc Loiong 1 an, rue de la Perche 1.

La Fête Nationale des Mères Françaises

A ROUBAIX

Nous relatons d'autre part la cérémonie qui a'est déroulée à l'occasion de la fêtes des Mères. Nous donnons ci-dessous le palmarès des récompenses qui ont été décernées.

Il convient d'abord de signaler la beauté et le goût artistique qui a présidé à la confection des bannières par les dames et demoiselles de la ville, qui ont eu la générosité de les offrir au comité d'organisation.

A. Concours du plus beau bébé (voitures fleuries). — 1er prix, 250 fr. et une bannière, N° 5 carte rouge ; 2e, 100 fr. et un ebannière, 13, carte rouge ; 3e, 50 fr. et une médaille, 53, carte bleue ; 4e, une bannière et une médaille, 28 bleue ; 5e, une médaille, 17 rouge ; du 6e au 13e prix, une bannière, numéros : 3, 20, 21, 7 carte rouge, 60, 76 carte bleue, 19 carte rouge, 18 carte bleue.

B. Voitures non fleuries ou bébés portée à bras. — 1er prix, une médaille, numéro 8, carte bleue ; 2e au 5e prix, une bannière, numéros 23, 30, 75 et 81, carte bleue.

C. Prix spécial au N° 26, carte bleue : dix-sept enfants vivants, dont douze garçons.

D. Voitures d'enfants fleuries, fleurs naturelles. — 1er prix, 200 fr., médaille de la ville de Roubaix et une bannière, N° 11 ; du 2e au 10e prix, une bannière et 150 fr., le 2 ; 100 fr., le 17 ; 75 fr., les 3, 7, 9 et 13 ; 50 fr., les 12, 4 et 22 ; 4le au 13e, 50 fr., les 8, 5 et 19 ; du 14e au 17e, 40 fr., les 6, 21, 20 et 23 ; du 18e au 23e prix, 25 fr., les 18, 14, 16, 10, 24 et 1.

Famille française. — Médaille d'or : Mme Toulemonde-Verley, 38, boulev. de Cambrai.

— Médaille d'argent : Mmes Claeys-Gevaert, 17, rue St-Louis ; Delmasure-Deldalle, 150 bis, rue du Collège ; Leveugle-Delannoy, 28, rue Meyerbeer ; Vve Rosse-Baveys, 45, rue de Bavai ; Tersy-Robbe, rue de Rohan, 9.

— Médaille de bronze : Mmes Baert-Duret, 43, rue Jean-Macé ; Bonel-Barli, 181, boulev. de Fourmies ; Vve Boville-Deschamps, 13, rua Rollin ; Bouvy-Waltel, 10, r. Mimerel; Couque-Josson, 99, rue Rubens ; Vve Delattre-Mouray, 111, rue de Tourcoing ; Deplanque-Ryelandt, rue Jean-Macé, 103 ; Deshonnet-Delnaite, boulevard de Strasbourg, 169 ; Veuve Dubois-Volbracht, boulevard de Reims, 10 ; Veuve Delobelle-Martainneville, rue Turgot, 8, cour Desclée ; Veuve Deponihieu-Denève, 126, rue Voltaire ; Dogimont-Barbieux, rua J.-Macé, 71; Vve Gydé-Vanlède, 47, rue Descartes ; Huéplouy, boulev. de la République, 68 ; Lherbier-Martin, 225, rue Pierre-de-Roubaix ; Vve Larivière-Guilbert, 4, rue de Cartigny ; Moine-Masure, 26, rue d'Iéna ; Morelle-Scarcerieau, 5, Gde-Rue ; Vve Picquet-Corchet, rue d'Agues-seau, 55 ; Surin-Baudet, 107, rue d'Amiens ; Vve Staelens-Fourmentreau, rue Descartes, fort Sion, 47 ; Sueur-Petit, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 36 ; Wattrelos-Nys, 8, rue du Marquisat.

Liste des dix candidats pour les livrets de Caisse d'Epergne. — Famille Peul Archet, rue de Blidah, 7, caserne des Douanes, six enfants (Sacré-Cœur) ; Famille Ballereau-Waymel, rue de la Festingue, Toufflers, sept enfants ; Famille Delous-Vandercold, 29, rue du Vert-Pré, à Lys-les-Lannoy ; Mlle Marie-Gabrielle Citerne, Mouvaux, famille de neuf fanta : Famille Georges Bayart, 192, rue Kléber, à Croix ; Mlle Fernande Gallliet, rue de la Perche, fort Sion (Epenie) ; Famille Louis Lefebvre, 64, rua de Roubaix, à Waaquehal (Favreuil) ; Famille Arthur Vereyst, contour St-Vincent-de-Paul, 5, Crétinier, à Wattrelos ; Famille Brocqueville-Champagne, rue Ed.-Veillant, aquare des Acacias, 39, à Roubaix (Raverdi) ; Famille Albert Dufloé, rue de la Guinguelle, cour Mulliez, 16 (Saint-Joseph et Fonienoy).

A WATTRELOS

Dès le matin de gracieuses jeunes filles offrirent la petite fleur que personne ne refusa et dont la recette, qui dut être très fructueuse, était destinée aux familles nombreuses dans la nécessité.

A 11 heures, l'administration municipale entourée du Conseil municipal, recevait dans les salons de l'Hôtel de Ville, la Commission des familles nombreuses et les mères décorées.

M. Briffaut, maire, en épinglant au corsage de Mme Vve Duriez-Gombert, la médaille de la Famille française, déclara qu'il accomplissait un geste symbolique, car il honore en même temps toutes les mères de notre grande cité ouvrière.

Après avoir proclamé l'éminente dignité de la mère de famille dans la Société, dans la Nation, dans l'Humanité, M.Brillaut rappela qu'elle a droit à toutes les prévenances, à tous les égards, à tous les respects non seulement de la part de ses enfants mais de la part de tous les citoyens, quelles que soient leurs opinions, quelque soit leur rang.

Après avoir rappelé les avantages accordés par des lois récentes, aux familles nombreuses, femmes en couches, grâce eux efforts conjugués de l'Etat, du département et des communes, M. Briffaut constata que ces efforts sont encore timides, de plus larges sacrifices budgétaires pourraient être consentis pour les œuvres de vie, alors qu'il y a si grande prodigalité de milliards au profit des œuvres de mort.

En échange du profond hommage de l'Administration et du Conseil municipal, M. Briffaut demande aux braves mères de Wattrelos, vaillantes citoyennes, da joindre leurs efforts à eux pour assurer en ce monde le règne de la paix dont elles doivent être les meilleurs propagandistes.

Après avoir félicité en la personne de M. Duret, président des familles nombreuses, les bons pères de famille, M. Briffaut leva son verre à la mère de famille, si souvent à la peine, si rarement à l'honneur.

Après les vins d'honneur, M. Duret, remercia l'Administration municipale du bon accueil réservé aux mères de famille et la cérémonie prit fin vers midi.

Sur le kiesque de la Grand'Place, l'excellente Philharmonie du Crétinier, sous la direction autorisée de son chef M. V. Delespierre, un charmant concert apéritif fut donné au milieu d'une foule nombreuse at attentive.

A l'issue du concert qui fut un succès, des vins d'honneur furent offerts aux mères de famille, par la Commission des familles nombreuses, à leur siège, 15, Grand'Place.

A 16 h., un concert familial rassemblaient tous les membres de la Société et leurs familles dans la salle Leclercq-Dupire, rue de l'Industrie.

Une brillante tombola clôtura joyeusement cette journée des mères françaises.

A HALLUIN

Cette fête a été célébrée dignement par le groupe des familles nombreuses et au local, « Café des Vieux Amis », rue des Ecoles.

Hier, à 11 h., une cérémonie réunissait cet important groupement halluinois.

La commission était représentée par MM. Jean Sion, Joseph Toulemonde, Bleebrouck et Henri Acquette.

M. Jean Sion-Lemaître ouvrit la séance, remercia les nombreuses mères de famille présentes, parla des enfants, et rappelant la mémoire de feu M. Lemaître-Boutry, l'animateur et dévoué membre du groupement, il montra la vitalité du groupe, qui comprend actuellement 115 mères de famille et plus de 800 enfants.

M. Joseph Toulemonde, trésorier, remercia au nom du groupe, les commerçants, cultivateurs et généreux donateurs, des dons reçus, qui constituent la belle tombola offerte aux mères.

M. Jean Sion-Lemaître procéda ensuite à la remise de la médaille de la famille française aux mères suivantes :

La médaille d'or à Mme Declercq-Devoghel, 11 enfants.

Médailles d'argent à Mme Copman-Vanhieuvenhuyse, et Mme Morisse-Masure.

Médailles de bronze à Mmes Cau-Lecomte, Cornard-Leman, Defretin-Cardon, Danseé-Morel, Delafosse-Canar, Delobel-Lepera, Florin-Delobel, Leboucq-Bouillet, Loonis-Casier, Tierrie-Descamps, Vercruysee-Verstraete, sept enfants.

Alors qu'un vin d'honneur était servi, l'on procéda au tirage de la tombola. Le lier prix, une chèvre, fut gagnée par Mme Verkindère.

Un vivat fut chanté par toute l'assistance et termina cette belle manifestation en l'honneur de la mère de famille française.

A RONCQ

Hier à midi, dans la salle du gymnase, municipal, a eu lieu, par l'administration municipaie une remise officielle de médailles d'honneur de la famille française.

La » Philharmonie Roncquoise » prêtait son concours à cette belle cérémonie.

M. Jules Cornard, maire, souhaita d'abord la bienvenue aux mères présentes et à leurs familles.

Après l'exécution de « La Marseillaise », M. Cornard remit solennellement la médaille aux mères ci-après nommées: Mmes Vandenberghe-Piéters, Verhaeghe-Meurillon, Diérycks-Sartrys, Holvoet-Becquart et Vandecasteele-Hostyn.

Alors que les médaillées étaient l'objet de la part de leur famille, à des félicitations et remises de fleure et cadeaux, la Philharmonie exécuta un brillant morceau de musique.

Un vin d'honneur fut servi, qui clôtura, après l'exécution d'un bon vivat, cette belle et simple cérémonie.

Le soir, à 17 h., dans la salle des fêtes de la rue de la Latte, une soirée cinématographique fut offerte aux familles et aux mères de familles nombreuses.

Tourcoing

BUREAUX : Provisoirement rue Desurmont, 8, à TOURCOING

Téléphone de jour : 9.85 à Tourcoing

(Téléphone de nuit : 9.51 à Roubaix, bureaux de « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing »

DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS

Elle s'est tenue hier à 10 h. 15, sous la présidence de M. Arthur Nys, à l'hôtel des Amicales laïques, 57, rue du Haze. Etaient présents MM. Castelain et les membres de la Commission, moins M. Henri Lelebvre, excusé ; Vandermarlière, adjoint au maire, etc...

M. NYS remercia les A. C. d'être venus si nombreux et donna une pensée à la mémoire de M. Viaene et du fils de M. Décottignies, décédés. Il apporte aux C. R. le salut de M. Fonteny.

M. Pierre CASTELAIN, secrétaire général, en une vibrente allocution, retrace la vie de l'Association, de puis le 1er janvier : bals du 28 avril et du 1er mai ; cavalcade du 30 mars avec envoi de 1.737 fr. 55 aux sinistrés du Sud-Ouest ; ducasse au Gymnase le 6 avril. Il rappela la permanence du samedi. » Nous voulons, dit-il, des A. C. libres des entreprises et de l'emprise patronale, des citoyens libres comme on nous l'a appris eur les bancs de la laïque ». Il déplora les lenteurs apportées à Paris dans la carte du combattant ; on a servi d'abord les plus atlents. Les C. R. font tache d'huile ; ils s'organisent en nombre à Meubeuge, Armentières, Hazebrouck, La Chapelle et dans le pays minier du Pas-de-Calais (Loos, Bully-Grenay). A ce sujet il rappela la belle manifestation pour la paix au théâtre de Maubeuge le 5 janvier dernier. Relativement aux colonies re vacances de Berck, il demande aux parents d'inscrire leurs enfants à la permanence afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre possible. La sortie de 1930 se fera à Notre-Dame-de-Lorette, le 10 août, avec visite eu A.C.R. des sections de Loos-en-Gohelle et Grenay. Il demanda aux membres de faire des adhérents et de militer toujours en faveur de la paix française et internationale, afin que les guerres ne soient plus que de mauvais souvenirs. On y arrivera par l'instruction des masses.

M. VARASNOF axpliqua le fonctionnement des secours mutuels de la Fédération ; deux permanences seront organisées à cet effet, les 1er et 3e dimanche da juin.

M. VA CK demanda la création d'une sous-section des Evadés, et M. Reumaux d'une sous-section des A.C. des T.O.E. de 1920 à 1926. A l'étude. Après le tirage de la tombola une quête fut faite pour l'érection à Armentières d'un monument en lieutenant Deceuninck, fusillé pendant la guerre.

L'AUTO DANS LA TRANCHÉE

Hier soir, l'automobile conduite par M. Vendeputte Eugène, 24 ans, demeurant 133, rue des Pistes, est tombée dans une tranchée ouverte à l'angle des rues d'Hondschoote et de Roubaix par les tramways E.-L.-R.-T. ; la dite tranchée était éclairée par une seule lanterne sur quatre. Il n'y a que des dégâts matériels.

POCHARDS

Ch. François, 58 ans, rue Jourdan, 16 et B... Henri, 28 ans, rue du Chêne-Houplines, ont été ramassés par la police, ivres et allongés côte à côte sur la voie publique. Procès-verbal leur a été rédigé.

LA FETE ENFANTINE DES MUTILÉS A OBTENU UN GROS SUCCES

Gros succès hier pour les Mutilés. La fête enfantine, organisée au théâtre municipal de la place Lavernier regorgeait d'enfants, 1.000 exactement, ce qui, avec leurs parents, faisait un joli total ! Nous avons noté la présence de MM. Brassart et Parsy, adjoints au maire ; François Leduc, président d'honneur du groupe des Mutilés de Tourcoing ; Guéranger, des Amis de Tourcoing ; Buchelet, vice-président des Pupilles de la Nation ; Jérôme, chef du bureau des Ecoles de la Ville et grand mutilé ; les présidents des divers groupes d'A.C., etc.

Après une copieuse et joyeuse distribution de jouets et de gâterie aux enfants, une partie spectacle fut offerte. Les comiques Fergy et Buguette chantèrent quelques morceaux peut-être un peu difficiles pour des tout petits, M. Delcroix, vice-président, excusa ensuite M. Emile Bovar, retenu à la campagne par sa santé ; il donna lecture au milieu des applaudissements, d'un télégramme adressé au Président absent ; puis il parla avec une chaleur communicative aux enfants et à leurs mamans. La partie musicale fut très bien représentée, par le Cercle du Flocon (direction : M. Matthys) et Mlle Vanbockstals, pianiste.

UNE BRILLANTE MATINÉE THÉATRALE AU LYCÉE

L'Association des Anciens du Lycée de Tourcoing a organisé et mené à bien une matinée tout à fait réussie. On ne peut que féliciter tous les dirigeants, le mettenr en scène et les jeunes artistes qui se sont surpassés.

Le Comité s'était assuré le concours de Mme Jane Fabre de la Comédie-Française, qui reçut une gerbe de fleurs après son récital « Invitation » (Glatigny) et ses » Chansons françaises ». Mlle Willem qui chanta la Prière de la Tosca (Puccini) et Salomé d'Hérodiade (Massenet), fut fleurie également. Citons M. V. Brochet (Poèmes et monologues) ; les chanteurs noirs Julius et Cincinnatus ; René Cler dans ses créations ; André Cocardet, dans Dictions Montmartroises ; les suites de danses de Mlles Roucher, Bayot et Monnier ; les fantaisies acrobatiques de Tersam et Veevaert. Une mention toute spéciale aux artistes qui interprêtèrent avec beaucoup d'humour la comédie en 1 acte de Jules Romains, la Scintillante et la pièce (héroï-comique, dit la programme) Rate ou l'Auberge sanglante en 3 actes. Félicitations également à l'excellent orchestre.

DOMMAGES DE GUERRE

recherchés toutes régions. Frais à ma charge. PAIEMENT COMPTANT. Fonds chez notaire.— DEGRYS, 201, Bd de la Liberté, LILLE. T.48.83

PLAN D'AMÉNAGEMENT

Par délibération du 25 mars, le Conseil Municipal a adopté le projet de fixation des alignements de la rue à ouvrir en prolongement de la rue Nationale jusqu'à la rue du Brun-Pain.

1930, prescrit l'enquête réglementaire concernant M. le Préfet du Nord a, par arrêté du 15 mai ce projet.

En conséquence, les pièces de l'affaire seront déposées pendant 15 jours au Secrétariat de la Mairie, du 27 mai au 10 juin 1930 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance

A l'expiration de ce délai c'est-à-dire du mercredi 11 au vendredi 13 juin 1930 inclus, un Commissaire-enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville, au Bureau du Secrétariat, chaque jour, de 14 à 17 h. les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

Sociétés et comités

COMITÉ DES FÊTES DE LA RUE DE MENIN. — Les commerçants des rues de Menin et adjacentes sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu chez M. Scritte, au « Cochon Gras », 71 rue de Menin à 20 h. mardi 27 mai.

HARMONIE DES AMICALES LAÏQUES. — Aujourd'hui lundi 26 à 19 h. répétition au foyer rue du Haze. A 20 h. rare de Tofrcoing, réception de la Clique Scolaire, se munir du petit pupitre.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Jacques Menn, rue du Blanc-Seau 58. — Henri Desneulin, rue de la Fin de la Guerre c. Ponchain 61.

Décès : Henri Ringot, 71 ans, rue du Collecteur 41. — Jacques Morlighem, 16 jours, rue du Blanc-Seau 30.

PARFUMERIE DEROUBAIX

4, Rue des Manneliers (Grand'Place), LILLE

Mobilier, Matériel et Approvisionnement du SALON DE COIFFURE hommes et dames

HALLUIN

LE GRAND FESTIVAL DE MUSIQUE

Le temps a été propice pour les fêtes organisées par la société musicale « La Philharmonie d'Halluin », en l'honneur de ses vieux musiciens, qui se déroula dans la journée d'hier, au milieu d'une foule nombreuse.

Le matin, à 9 h. 30, la société a donné une audition musicale en l'église Saint-Hilaire.

A 11 h. 30, en haut de la rue de Lille — à l'entrée de la ville — a eu lieu la réception de M. Léon Manaut, président de la Fédération Musicale du Nord et du Pas-de-Calais. Le cortège revint en ville et à 13 h., au « Café des Vieux Amis », un grand banquet réunissait la société, les présidents ou délégués des sociétés participant au festival.

Les huit musiciens qui allaient être médaillés étaient à l'honneur. Plusieurs discours furent prononcés et le repas se passa dans la plus franche gaieté sous la présidence d'honneur de M. Léon Manaut.

L'après-midi, vers 15 h., rue de Lille, à proximité de la frontière belge, les sociétés musicales étrangères furent reçues et le cortège, après s'être formé, partit vers la place Verte, où devait avoir lieu la remise de médailles.

La « Philharmonie d'Halluin », se plaça sur la kiosque, entouré des drapeaux des sociétés. Après l'exécution de la « Marseillaise », M. Scherpereel, président de la société, remercia et félicita les musiciens à l'honneur et souhaita la bienvenue à M. Léon Manaut.

Ce dernier prononça ensuite un discours très applaudi en procéda ensuite, au milieu des applaudissements de la foule, à la remise des médailles.

L'Etoile Fédérale, pour 50 ans de présence, à la société, à M. Louis Hoste, dit « Hermine » et à M. Vanwelsenaere.

La médaille d'honneur pour 30 ans de présence à M. Vervecke, Verfaille, Gadeyne, Deweck et Desplanque.

Après avoir épinglé la médaille sur leurs poitrines, M. Léon Menaut, douna laccolade à ses vieux musiciens. C'est alors que les familles vinrent féliciter leur médaillé et on ne voit que bouquets, fleurs, corbeilles.

M. Tiberghien, président de la Fanfare royale « L'Echo de la Lys », à Menin, en quelques mots simples et touchiants dit l'amitié des musiciens belges pour leurs collègues de France, remercia et félicita particulièrement quelques médaillés, anciens collaborateurs et sociétaires de « l'Echo de la Lys ».

Le cortège se forma ensuite, les médaillés, au milieu des fleurs, prirent place dans des automobiles et le long cortège défila à travers la ville, pour venir se terminer place de l'Eglise.

A 17 h. 30, kiosque de la place Verte, eut lieu deux magnifiques concerts écoutés par une assistance très nombreuse.

L'Harmonie « Cecilia » de Lauwoe (65 exécutants), se fit beaucoup applaudir.

Vers 19 h., un grand concert fut exécuté par la Fanfare du Commerce d'Armentières (110 exécutants), sous la direction de M. Defer chef et directeur de l'école de musique d'Armentières.

La fête continue aujourd'hui lundi et ce soir, vers 19 h., la société ira exécuter une sérénade et fêter chez eux, les deux jubilaires, MM. Hoste et Vanwelsenaere.

LA « CONCORDIA-HARMONIE » A FÊTE DEUX DE SES MUSICIENS. — Profitant de la présence à Halluin de M. Léon Manaut, président de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais, venu pour le festival de musique, l'excellente Concordia-Harmonie (75 exécutants), fêta joyeusement et en famille deux de ses vieux musiciens, titulaires de la médaille de 50 ans et 30 ans de présence dans la société.

Vers 17 h. 30, la société attendait, place de l'Eglise, l'arrivée de M. Léon Manaut, qui fut reçu au son d'une vibrante « Marseillaise ». Massé face au café de la Mairie, c'est M. Gustave Mestdagh, président de la société, qui souhaita la bienvenue à M. Manaut.

Après quelques mots, ce dernier précéda à la remise à M. Victor Vaughe, sous-chef, de la méda